

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00692

Numéro SIREN : 801 608 613

Nom ou dénomination : "ACTION"

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2024 sous le numéro de dépôt B2024/007906

Désignation de l'entreprise : <u>SAS ACTION</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>15 RUE DU PRE BLANCHET 38400 SAINT-MARTIN-D'HERES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>80160861300023</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	10 328	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	13 230	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	46 383	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	14 096	
TOTAL (II)		BJ	BK	84 037	
ACTIF CIRCULANT *	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	407 590
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	500 144
		Autres créances (3)	BZ	CA	19 157
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	98 779	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 071	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 028 741	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	1 112 778	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS ACTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	270 173		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	142 059		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	423 232	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	31 453		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	204 805		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	4 834		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	358 220		
	Dettes fiscales et sociales	DY	74 948		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	15 286		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	689 547		
	Ecarts de conversion passif *	TOTAL (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 112 778		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	664 173		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS ACTION										Néant ☐ *		
Exercice N												
France Exportations et livraisons intracommunautaires Total												
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	2 517 124	FB		FC	2 517 124				
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF					
			FG	115 376	FH		FI	115 376				
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	2 632 500	FK		FL	2 632 500				
	Production stockée *						FM					
	Production immobilisée *						FN					
	Subventions d'exploitation						FO	1 333				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	5 914				
	Autres Produits (1) (11)						FQ	198				
							FR	2 639 945				
Total des produits d'exploitation (2) (I)												
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	1 307 925				
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	-57 187				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	66 298				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	-8 286				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	607 680				
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	23 493				
	Salaires et traitements *						FY	354 073				
	Charges sociales (10)						FZ	126 537				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *				HS	GA	24 473			
			- dotations aux provisions					GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	2 128			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
	Autres charges (12)						GE	612				
							GF	2 447 743				
						GG	192 202					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM					
	Différences positives de change						GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO					
							GP					
Total des produits financiers (V)												
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	10 967				
	Différences négatives de change						GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT					
							GU	10 967				
Total des charges financières (VI)												
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)												
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)												
GW 181 235												

Désignation de l'entreprise <u>SAS ACTION</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA	5 376		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	5 376		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	939		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	939		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	4 437	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	43 613	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 645 321	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 503 262	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	142 059	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	
			- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)								HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)								RC		
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)								RD		
	(9)	Dont transfert de charges								A1	5 684	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives		A6	Obligatoires		A9				
			dont cotisations facultatives Madelin		A7							
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8							
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N		
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PENALITES										122		
EXERCICES ANTERIEURS										817	1 642	
SOLDES COMPTES TIERS											3 734	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N	
											Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise SAS ACTION										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF	12 910		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1]	KM		KN		KO			
		Installations gales, agents*, aménagements des constructions		[Dont Composants M2]	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	20 882	KT		KU	3 206		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	17 013	KW		KX	29 888	
		Matériel de transport *				KY	43 700	KZ		LA	896	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	500	LC		LD	9 330	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK	12 910	LL		LM			
	TOTAL III				LN	95 005	LO		LP	43 320		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	13 332	1U		1V	763			
TOTAL IV				1Q	13 332	1R		1S	763			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	108 338	ØH		ØJ	56 993	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virements de poste à poste		3		4			
				1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	12 910	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	24 089	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agents, aménagements divers	IU		MM		MN	46 901	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	44 596	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	9 830	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC	12 910	ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY	12 910	NG		NH	125 415	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	14 096	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	14 096	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	12 910	ØK		ØL	152 421	ØM	

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ACTION						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS ACTION										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF	2 582	PG		PH	2 582					
TOTAL I			RK		RM	2 582	RN		RO	2 582					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	6 913	QA	3 945	QB		QC	10 859					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	4 337	QE	6 603	QF		QG	10 941					
	Matériel de transport		QH	32 557	QI	8 814	QJ		QK	41 370					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	104	QM	2 528	QN		QO	2 632					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL II			QU	43 912	QV	21 891	QW		QX	65 802					
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	43 912	ØP	24 473	ØQ		ØR	68 384					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY			Total général non ventilé (NW-NY)	NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations							SP		SR						

Désignation de l'entreprise		SAS ACTION		Néant ☐ *						
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6					
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM					
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR					
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D					
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H					
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M					
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S					
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W					
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A					
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E					
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER					
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U					
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y					
	TOTAL II		5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D				
		- corporelles	6E	6F	6G	6H				
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5				
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X				
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9				
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients		6T	4 594	6U	2 128	6V	230	6W	6 492
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B	4 594	TY	2 128	TZ	230	UA	6 492
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	4 594	UB	2 128	UC	230	UD	6 492
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	2 128	UF	230				
			UG		UH					
			UK							
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10					

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SAS ACTION										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	14 096	UV		UW	14 096		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	7 790		7 790				
	Autres créances clients			UX	498 846		498 846				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	6 607		6 607				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	12 402		12 402				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	149		149				
	Charges constatées d'avance			VS	3 071		3 071				
TOTAUX				VT	542 960	VU	528 864	VV	14 096		
REVENUS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	9 829		9 829					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	21 623		1 084		20 539			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	358 220		358 220						
Personnel et comptes rattachés		8C	26 994		26 994						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	32 641		32 641						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	2 046		2 046					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	11 771		11 771					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 496		1 496					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	204 805		204 805						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	15 286		15 286						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	684 712	VZ	664 173		20 539			
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	27 648	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL	9 780	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	14 685	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Annexe Comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ACTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 1 112 778.21 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 142 058.70 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ACTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériels de bureau et info	3 à 5 ans
- Véhicules	5 ans
- Site internet	5 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SAS ACTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORA	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			12 910
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		20 882		3 206
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		17 013		29 888
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport		43 700		896
	Matériel de bureau & mobilier informatique		500		9 330
FINANCIERES	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes		12 910		
		TOTAL	95 005		43 320
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		13 332		763
		TOTAL	13 332		763
TOTAL GENERAL			108 338		56 993

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SAS ACTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions	Valeur brute des	Réévaluation
				par virt poste	immob. fin ex.	légal/Valeur d'origine
				par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			12 910	
	Terrains					
CORPORELLES			Sur sol propre			
	Constructions		Sur sol d'autrui			
			Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				24 089	
			Inst. gal. agen. amé. divers		46 901	
	Autres immos corporelles		Matériel de transport		44 596	
			Mat. bureau, inform., mobilier		9 830	
			Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes			12 910		
		TOTAL		12 910	125 415	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				14 096	
		TOTAL			14 096	
		TOTAL GENERAL		12 910	152 421	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SAS ACTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres Immobilisations incorporelles		2 582		2 582
TOTAL		2 582		2 582
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. Industriels	6 913	3 945		10 859
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	4 337	6 603		10 941
Matériel de transport	32 557	8 814		41 370
Mat. bureau et Informatiq., mob.	104	2 528		2 632
Emballages récupérables divers				
TOTAL	43 912	21 891		65 802
TOTAL GENERAL	43 912	24 473		68 384

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier Inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
---------	--	---------------------------------------	---------------	--	---------------------------------------

Frais d'émission d'emprunt à étaler
Primes de remboursement des obligations

CABINET TILLY & GUERIN

ÉTAT DES STOCKS

SAS ACTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	342 116.76	407 589.90	342 116.76	407 589.90
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	342 116.76	407 589.90	342 116.76	407 589.90

ACTIF CIRCULANT

SAS ACTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres Immobilisations financières	14 096		14 096
	Clients douteux ou litigieux	7 790	7 790	
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	498 846	498 846	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	6 607	6 607	
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	12 402	12 402	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	149	149	
	Charges constatées d'avance	3 071	3 071	
TOTAUX		542 960	528 864	14 096
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SAS ACTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 071
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	3 071

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	525
Autres créances	149
Disponibilités	
TOTAL	673

CAPITAUX PROPRES

SAS ACTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 000.00	10.00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SAS ACTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	9 829	9 829		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	21 623	1 084	20 539	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	358 220	358 220		
Personnel & comptes rattachés	26 994	26 994		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	32 641	32 641		
Etat & Impôts sur les bénéfices	2 046	2 046		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	11 771	11 771		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 496	1 496		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	204 805	204 805		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	15 286	15 286		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	684 712	664 173	20 539	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	27 648			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	14 685			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	9 780			

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SAS ACTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	72
Emprunts et dettes financières divers	10 680
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 470
Dettes fiscales et sociales	37 458
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	15 076
TOTAL DES CHARGES À PAYER	103 756

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

SAS ACTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
PENALITES	122	
CHARGES S/EXERCICE ANTERIEUR	817	
PRODUITS S/EXERCICE ANTERIEUR		1 642
SOLDES COMPTES TIERS		3 734
TOTAL	939	5 376

« ACTION »

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Au capital de : 10 000 €

Siège social : 15 rue du Pré Blanchet

38400 SAINT MARTIN D'HERES

801 608 613 R.C.S. GRENOBLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 16 AVRIL 2024

Exercice : 31 DECEMBRE 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le 16 Avril

A 11 heures,

Les associés de la Société « ACTION », société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, divisé en 1 000 actions de 10 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social...

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter les bénéfices de l'exercice comme suit :

- | | |
|--|-----------|
| - Bénéfice de l'exercice | 142 059 € |
| - Aux associés, un dividende de | 60 000 € |
| - A la réserve facultative, le solde | 82 059 € |

Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Sur le plan fiscal :

- Ce dividende ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique - PFU au taux forfaitaire de 12,8 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2 %, l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu restant néanmoins optionnelle.

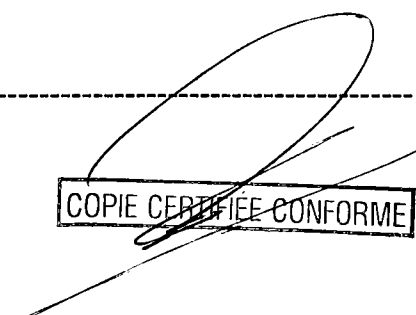
Le montant des dividendes revenant aux personnes physiques s'élève à 30 000 €, soit 60 € par action.

- Le solde au profit des personnes morales représente un montant total de 30 000 €, soit 60 € par action.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, l'Assemblée générale précise que le montant des dividendes distribués au titre des TROIS exercices précédents s'établit comme suit :

EXERCICES	DISTRIBUTION GLOBALE	MONTANT ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	MONTANT NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT
2020	-	-	-
2021	28 570 €	14 285 €	14 285 €
2022	50 000 €	25 000 €	25 000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


COPIE CERTIFIÉE CONFORME



« ACTION »

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Au capital de : 10 000 €

Siège social : 15 rue du Pré Blanchet

38400 SAINT MARTIN D'HERES

801 608 613 RCS GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ANNUELLE DU 16 AVRIL 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Exercice : 31 DECEMBRE 2023

L'Assemblée générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter les bénéfices de l'exercice comme suit :

- Bénéfice de l'exercice	142 059 €
- Aux associés, un dividende de	60 000 €
- A la réserve facultative, le solde	82 059 €

Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Sur le plan fiscal :

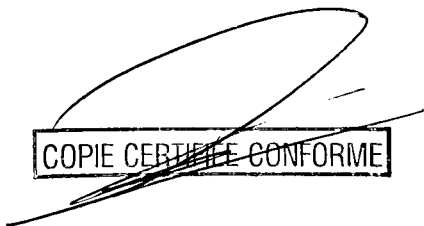
- Ce dividende ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique - PFU au taux forfaitaire de 12,8 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2 %, l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu restant néanmoins optionnelle.

Le montant des dividendes revenant aux personnes physiques s'élève à 30 000 €, soit 60 € par action.

- Le solde au profit des personnes morales représente un montant total de 30 000 €, soit 60 € par action.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, l'Assemblée générale précise que le montant des dividendes distribués au titre des TROIS exercices précédents s'établit comme suit :

EXERCICES	DISTRIBUTION GLOBALE	MONTANT ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	MONTANT NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT
2020	-	-	-
2021	28 570 €	14 285 €	14 285 €
2022	50 000 €	25 000 €	25 000 €



COPIE CERTIFIÉE CONFORME